

FICHE TECHNIQUE

Agneau sevrage précoce (R480)

R.CCT.FTE.R480

25/07/2023

Page 1/1

- Permet un démarrage d'engraissement optimal chez les agneaux.
- Assure un développement musculaire optimal.
- Fonctions de digestions mises en place de façon sécurisée, adapté à la digestion enzymatique dominante chez le jeune agneau.

COMPOSITION

Orge, Blé, Luzerne, Remoulage, Tourteau d'extraction de soja, Tourteau de pression de tournesol, Mélasse de canne à sucre, Minéraux et Vitamines, Sel de mer, Carbonate de calcium. Contient du chlorure d'ammonium.

CARACTERISTIQUES ANALYTIQUES

UFV	0.89
Protéine Brute	17.2 %
Cellulose Brute	9.9 %
Matière Grasse	3.8 %
Cendres Brutes	7 %
Sodium	0.4 %

OLIGO-ELEMENTS ET VITAMINES

Zinc	120 mg/kg	Vitamine A	5 000 UI/kg
Manganèse	100 mg/kg	Vitamine D3	1 500 UI/kg
lode	1 mg/kg	Vitamine E	20 UI/kg
Cobalt	0.8 mg/kg		
Sélénium	0.41 mg/kg	Molybdène	1.5 mg/kg

<u>UTILISATION</u>

Aliment à distribuer quotidiennement, à heures régulières en libre-service ou en rationnalisant (0,5 à 2kg/tête/jour) aux agneaux en démarrage d'engraissement en complément de paille ou de foin de bonne qualité. Tenir à disposition de l'eau fraîche en permanence.

Cet aliment contient du chlorure d'ammonium destiné à réduire le pH urinaire et ainsi limiter les risques de calculs urinaires (spécialement pour les jeunes animaux). Durée d'utilisation recommandée : jusqu'à 6 semaines. Les animaux ne peuvent être nourris d'aliments contenant du chlorure d'ammonium pendant plus de 3 mois.

Document non contractuel

BERMOND NUTRITION

256, Chemin des bois 30730 SAINT-BAUZELY Tél: 04 66 81 79 18

Siret : 420 312 019 00029 - N°ID FR 89420312019 - Capital 673 920 € - APE 157A - α FR 30 233 002